



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2015 à 14 heures 30 à VOIRON (38)

Clubs Présents ou Représentés: Albertville Tarentaise Triathlon - AL Echirolles Triathlon - Annonay Triathlon - Aquatique Club Olympide - ASVEL Triathlon - Bourg en Bresse Triathlon - C.N.S.C. Triathlon - CRV Lyon Triathlon - Chambéry Triathlon - Club de la Défense Varcès Triathlon - Club Rhodia Natation Triathlon - EFS Rhône Alpes Triathlon - Feurs Triathlon - Fontanil Triathlon - Grésivaudan Triathlon - GUC Triathlon - Guilhaud Grange Triathlon - Léman Triathlon - Les Alligators Seynod Triathlon - Les Hydrocyclopedes - Les Mille Pattes Triathlon - Mach 3 Triathlon - Montbrison Triathlon - Montélimar Triathlon - Oullins Triathlon - Passy Mont Blanc Triathlon - Publier Triathlon - Rillieux Triathlon - Roanne Triathlon - Saint Priest Triathlon - Savoie Team Triathlon - Tarare Triathlon - Team Mermillod Triathlon - Tri 07 Privas - TriAlp Moirans - Triathlon Club des 2 Rives - T.C. Val de Drome - T.C. Monts du Lyonnais - Triathlon Romanais Péageois - Triathlon Saint André le Gaz - Triathlon Villefranche Saône Vallée - Tricastin Triathlon Club - Trisalève Annemasse - TriSpiridon Club - Troll Team Triathlon - Valence Triathlon - Vallons de la Tour Triathlon - Vaulx-en-Velin Triathlon.

Clubs Absents: Aix Savoie Triathlon - ASMSE Triathlon 42 - ASSP Triathlon 69 - Comité Sportif du Lac des Sapins - CSA Lyautey - Team Liberty Bikes - Triathlon Ambérieu en Bugey - Triathlon Bassin Bellegardien - Triathlon Club Evian.

Organisateurs Présents ou Représentés: Aquathlon d'Anse - Aquathlon de Grenoble - Aquathlon de la Ligue - Aquathlon Oyonnax - Aquathlon de Rillieux - Aquathlon de Villeurbanne - Aquathlon de Tarare - Bike and Run Aveize - Bike and Run de Craonne - Aquathlon de Saint Priest - Duathlon d'Albertville - Duathlon de Privas - Duathlon de Peronnas - Triathlon des Neiges Vercors Coulmes - Triathlon d'Annecy - Triathlon de Bourg en Bresse - Triathlon de Chatte - Triathlon des Collines - Triathlon de Saint Pierre d'Albiny - Triathlon de Doussard - Triathlon Echirolles - Triathlon des Gorges de l'Ardèche - Triathlon de Ile Barlet - Triathlon du Lemman - Triathlon de Machilly -

Triathlon de Montélimar - Triathlon d' Oullins - Triathlon de Paladru - Triathlon de Passy - Triathlon de Roanne - Triathlon de Romans - Triathlon de Rumilly - Triathlon du Tricastin - Triathlon de Valence - Triathlon de Vaulx en Velin - Triathlon Vertical.

Organisateurs Absents : Aquathlon de St Etienne - Aquathlon de Lagorce -Saucona Raid - Fitdays - Triathlon Aix les Bains Triathlon de Lamastre - Triathlon du Lac des Sapins - Triathlons et duathlon Alpe d'Huez - Triathlon du Valbonnais - Worden Tri Cross.

Total de voix : 2660 sur un total de 3080

Autres personnes présentes ou représentées

* Membres du Comité Directeur de la Ligue Rhône Alpes :

Damien Aubert - Emmanuel Chabannes - Bruno Copetti - Jean-Marc Grossetête - Catherine Grossetête - Robert Malhomme - Jean Marie Pauthier.

* Comités départementaux : Ain - Drome Ardèche - Rhône - Loire -Savoie - Haute Savoie.

* Fabrice Pernot (agent de développement de la Ligue)

Il est constaté que les membres présents ou régulièrement représentés constituent plus des $\frac{3}{4}$ de la totalité des membres de l'association et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à délibérer sur l'ordre du jour inscrit sur la convocation faite le 7 Janvier 2015 :

A - Approbation du PV de l'AG 2014.

B - Rapport moral du Président de la Ligue Monsieur J.M. Grossetête.

C - Rapport du Trésorier Monsieur E. Chabannes.

1 - Présentation des comptes exercice 2014 (clos au 31/12/2014)

2- Rapport des 2 vérificateurs aux comptes Messieurs J.JEHLE et F. Lambolez.

3 - Approbation des comptes de l'exercice 2014

4 - Budget 2015

D - Quitus au comité directeur.

E - Rapport des Commissions :
- Arbitrage par Madame C. Grossetête
- Discipline par Monsieur P. Paul
- Médicale par Monsieur G. Damalix
- Technique et Développement par Monsieur

B. Copetti - D. Aubert et F. Pernot

- Organisation par Monsieur J.M. Pauthier.

- Marketing & Communication par Monsieur

J.M Pauthier

F- Election au Comité Directeur

G - Vote de la tarification 2016

H - Nomination de deux vérificateurs aux comptes pour 2015

J - Nomination des représentants à l'AG fédérale.

K - Questions diverses

A - APPROBATION DU PV D'AG DU 25 JANVIER 2014

Le procès verbal de l'assemblée générale du 25 Janvier 2014 est adopté à la majorité des présents ou représentés.

Pour : 2610

Contre : 0

Abstention : 50 voix (Les Hydrocyclopeds - Triathlon Annecy)

B- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA LIGUE MONSIEUR Jean-Marc GROSSETETE

Bonjour à toutes et à tous !!!

Tout d'abord, je voudrai excuser Monsieur Parodi Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Monsieur Levarlet, Président du CROS, Roland pris par d'autres obligations ainsi que Pascal Paul pour raisons de santé.

En ce début d'année, permettez-moi de commencer par vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2015 avec Santé, Bonheur et Réussite pour vous et tous vos proches et plus particulièrement dans la pratique des disciplines enchainées.

Nous voilà déjà à mi-mandat de cette olympiade et les actions de fond qui ont été lancées au début de l'olympiade, avec le support de notre projet associatif commencent à porter leurs fruits. En effet, ces actions se concrétisent par le développement des pratiquants et des épreuves enchainées avec tout l'environnement nécessaire : clubs, encadrement, arbitres, bénévoles...

Vous avez tous reçu les statistiques, je ne reviendrai donc pas dans le détail complet des chiffres mais simplement pour souligner notre progression continue des licenciés (+7%) avec une progression identique chez les jeunes, une légère baisse pour les licences loisir mais une baisse significative de licences dirigeants. Il est difficile d'analyser cette baisse, est-ce que cela correspond à des dirigeants qui se sont transformés en loisir ou compétition ou est-ce une réelle diminution des dirigeants ? Il est vrai qu'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles prêts à s'engager dans le milieu associatif et prendre des responsabilités. La Ligue reste là pour soutenir ceux qui s'engagent avec la mise en place de formations, à prodiguer des conseils. Je regrette simplement d'être le plus souvent sollicité quand les problèmes sont déjà là et non pas en préventif. A l'occasion de la formation de l'année dernière nous avons abordé l'importance des statuts et du règlement intérieur, peu de monde était présent et pourtant toutes les sollicitations reçues cette année étaient liées à ces thèmes.

Nous restons vigilants sur la structuration des clubs et le schéma de cohérence que nous avons mis en place, certes sous la pression de la Région et de la DRDJSCS. C'est un outil qui doit nous permettre de suivre cette structuration. Une enquête vous a été diffusée en début d'année pour recueillir l'ensemble des informations qui nous sont parues pertinentes pour alimenter la base de données qui va nous servir à éditer les cartes régionales qui sont des photos de notre sports à un instant T, mais le plus important est l'analyse que nous avons commencé de faire avec la place des bénévoles (éducateurs et dirigeants) et des salariés dans les clubs. Les clubs qui ont le meilleur développement sont ceux qui ont su faire travailler ensemble bénévoles et salariés.

La ligue, pour se développer, fonctionne sur le même schéma avec trois salariés et des bénévoles. Vous êtes sollicités plus particulièrement pour fournir des arbitres.

C'est un sujet important car sans arbitre il n'y a pas de compétition possible. L'arbitre est le premier représentant fédéral sur les épreuves, facilement identifiable et il est fortement exposé. Est-ce cette exposition qui freine certains à ne pas vouloir se lancer dans l'arbitrage ? Les formations ont beaucoup évoluées, les formateurs ont grandi en compétence et pédagogie, les processus ont évolué avec accompagnement et parrainage des nouveaux arbitres. Tout ceci doit permettre de desserrer ces freins et ainsi voir augmenter notre nombre d'arbitres et leur qualité d'arbitrage. Pour booster également le nombre, la qualité et la fidélité des arbitres, un challenge arbitre a été mis en place ainsi qu'une labellisation des clubs. 2014 était un démarrage pour ces deux dernières actions, j'espère que 2015 verra une concrétisation plus importante des objectifs fixés.

Si j'insiste sur les arbitres c'est qu'ils vont être fortement sollicités cette saison 2015 car nous avons un calendrier qui a explosé avec 62 jours d'organisation contre 54 l'année dernière. De nouvelles épreuves voient le jour avec une offre de pratiques plus large pour un public plus diversifié.

L'offre organisateur qui s'est fortement développée la saison dernière avec la mise en place des trois packs est reconduite pour 2015. Il n'est pas prévu d'évolution de ce pack sur 2015 mais simplement un renouvellement des équipements vieillissants. Une rigueur de gestion a été demandé aux trois gestionnaires du pack, nous demandons bien évidemment à tous les organisateurs de suivre les procédures et les délais. Il en va de la pérennité de cette action forte envers les organisations.

Je remercie au passage les organisateurs qui se sont lancés dans les actions de développement, issues du plan d'action fédéral et du projet associatif de la Ligue, avec les labels triathlon au féminin et triathlon durable et ceux qui mettent en place les structures pour accueillir les paratriathlètes. J'en profite pour remercier nos référents dans ces domaines qui sont les contacts régionaux des commissions nationales correspondantes :

Aurore JUILLET pour les féminines

Marc GAVIOT BLANC pour le paratriathlon

Fabrice PERNOT pour le développement durable

Il est intéressant de noter que nous avons eu sur 2014 prêt de 23000 participants sur l'ensemble des épreuves de la Ligue dont 5630 pass compétition contre 21000 l'année dernière avec 5540 pass compétition soit une croissance constante avec 25% de non licenciés sur nos épreuves.

Pour la partie technique et développement Damien et Fabrice vous ferons un bilan global tout à l'heure, les actions récurrentes comme les stages, formation BF5, formation continue ... sont pérennes avec une participation toujours importante.

Je ferai cependant un petit focus sur le projet GRA qui a été mis en place cette saison avec un bilan positif puisque nous constatons une bonne participation sur l'ensemble des regroupements. Ce projet est destiné à proposer une offre d'entraînement aux jeunes certains week-ends en complément de ce qu'ils peuvent faire en club. C'est une action forte qui a également pour but de d'essayer de garder nos meilleurs jeunes dans la région. Ceci est en totale cohérence avec la politique de la région. Certes c'est un démarrage en 2014 et notre action n'a pas encore porté ses fruits puisque nos meilleurs jeunes sont partis dans d'autres horizons pour 2015. Nous ne pouvons que regretter le manque de soutien de la DTN et la manière dont certains départs se sont réalisés. La politique de la ligue a toujours été tournée vers les jeunes et les structures qui les encadrent. Nous resterons fidèles à cette politique, quand un

jeune part dans un autre club hors région il faut qu'il est conscience qu'il quitte une structure d'entraînement. Il ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre !!!

Au niveau des résultats je ferai simplement le rappel de la continuité de nos podiums aux championnats de France des Ligues avec une médaille d'or pour les minimes, une médaille d'argent pour les cadets et les juniors qui échouent au pied du podium avec une 4eme place. Nous étions inquiets il y a deux ans avec le nouveau format de course (2 filles et deux garçons) et finalement nous arrivons à garder le niveau. J'en profite pour féliciter Damien, le comité de sélection et les accompagnateurs du jour car cette réussite est également la leur par le choix des équipes et l'état d'esprit qu'ils ont pu inculquer aux jeunes.

Sur la partie développement je soulignerai le travail réalisé qui nous permet d'avoir des relations normalisées avec le sport scolaire, en particulier avec l'UNSS et Mme BONNIEU-DEVALUEZ, qui sera présente tout à l'heure et avec qui nous allons signer aujourd'hui une convention afin de continuer à développer des actions en commun.

Nous avons également une approche avec la ligue régionale handisport, 2015 devrait permettre la mise en place d'actions communes et particulièrement de formation sur l'accueil des personnes handicapées dans nos structures.

Une action auprès des comités départementaux a été lancée également, le comité de l'Ain s'est remis en marche courant 2014, il ne nous reste plus que l'Isère à relancer. L'objectif est de structurer ces comités afin qu'ils soient le relai des actions fédérales et de la ligue. Notre territoire est important et il nous faut absolument des correspondants localement. Cela est d'autant plus vrai, qu'il faut penser à un éventuel regroupement avec la région Auvergne, même si rien n'est encore fait.

Sur l'aspect communication nous avons un super outil avec notre site internet qui nous permet de diffuser de l'information, les visites augmentent régulièrement, le visuel évolue avec les saisons et un bandeau d'annonce des épreuves à venir a été mis en place. Nous avons également fait fabriquer de nouvelles banderoles ligues qui seront intégrées au pack organisation. Elles devraient être plus pratique à mettre en place. Je rappelle ici que le pack organisateur est mis en place grâce à nos partenaires et qu'il me semble normal qu'un organisateur utilisant ce pack installe l'ensemble des supports de communication qui lui sont remis.

Notre journal Tri-bune est toujours publié environ 3 à 4 fois par an. Il est le journal de l'ensemble de la Ligue. Alors n'hésitez pas à envoyer des articles pour votre épreuve, votre club ou comité, vos bénévoles ...

La commission médicale a évolué cette saison puisqu'elle a un nouveau Président le docteur Gilles DAMALIX. Bienvenue à lui, il reprend la présidence derrière le Docteur Stéphane DE JESUS, merci à lui pour son action au cours des dernières saisons. Il reste cependant membre de la commission médicale. Cette commission reste à votre écoute bien entendu, vous pouvez la solliciter et particulièrement pour les organisateurs qui auraient besoin de conseils pour la mise en place de leur plan de secours et de sécurité.

Vous avez tous reçu le bilan financier de la ligue. Le résultat bien que positif est en baisse par rapport à l'année dernière et ceci malgré le développement de nos licenciés et de nos pratiquants. Cette baisse est due en grande partie à la diminution de la subvention du CNDS de 5000.00 € compensée partiellement par l'augmentation de la convention avec la FFTRI pour + 2500.00 €.

Les procédures que nous avons mis en place (action, budget, bilan) font que nous maîtrisons nos dépenses, nos frais généraux (sièges + administratif) sont réduits au maximum (2%). Merci à l'ensemble des membres des commissions pour leur rigueur dans la gestion financière de leurs actions. Les indicateurs actuels nous font penser que notre croissance devrait continuer pour les deux années à venir apportant ainsi des recettes complémentaires. C'est la raison pour laquelle nous ne proposerons pas d'augmentation de la part ligue sur les divers tarifs.

La bonne santé de la Ligue Rhône Alpes est le fruit d'un travail d'équipe. Merci donc à l'ensemble des membres du comité directeur, aux membres des commissions à nos trois salariés : Catherine, Damien et Fabrice pour leur implication et leur motivation.

Je voudrai pour terminer remercier l'ensemble des acteurs du triathlon en Rhône Alpes, nos partenaires que sont la région, la DRDJSCS et le CROS Rhône Alpes avec qui nous collaborons étroitement, l'UNSS et l'USEP et vous Présidents de clubs ou comités départementaux, Dirigeants, Organisateurs, Bénévoles, initiateurs et entraîneurs qui participez au développement du Triathlon et des disciplines enchaînées en Rhône Alpes avec enthousiasme et persévérance.

Je vous souhaite à tous une très bonne saison 2015

Jean-Marc GROSSETETE
Président Ligue Rhône Alpes de Triathlon

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

C - RAPPORT DU TRESORIER Emmanuel CHABANNES

Vous avez été tous destinataires des comptes.

1 - Présentation des comptes exercice 2014(clos au 31/12/2014)

Notre exercice comptable va du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Le budget 2014 est d'environ 553 000 € soit en augmentation de 41 000 € par rapport à celui de 2013. Le total du bilan s'élève à 545 638 € contre 490 687 en 2013.

Le résultat net est de 9 203.72 € alors qu'il était de 18 255.47 € en 2013. Et dans ce résultat net nous avons 3924.90 € de pénalités.

En ce qui concerne les affiliations et licences, elles courent du 1/11 au 31/10 pour la dernière année, puisque cette année ira du 1/11/14 au 31/12/15 afin de revenir sur l'année civile. LA FFTri revient à un exercice comptable du 1^{er} janvier au 31 Décembre, vous avez donc gagné 2 mois de licences.

Nous avons donc PCA (Produits Constatés d'Avance) de 10/14 sur toutes les recettes d'affiliation et de licences (264 497.08 € en 2014 contre 237 879.96 en 2013) et des FFNP (Factures Faites Non Payées) pour 2/14 dans les dépenses (97 091.25€ en 2014 contre 89 770.47 en 2013).

Dans les divers sont regroupés les licences individuelles, les changements de types de licence, les droits de mutation et les refus des garanties Atteinte corporelle et assistance.

Pour ce poste nous avons un solde positif de 61 257.38 € dont 976 € de pénalités soit une augmentation des recettes par rapport à 2013 où nous avons un solde positif de 57 100.55 € dont 1443 € de pénalités.

Pour l'arbitrage, en recettes nous avons la facturation des arbitres aux organisateurs et les pénalités d'arbitrages pour non respect des quotas (1 200 € en 2014 contre 1500 € en 2013).

En dépenses, ce sont les frais de déplacements sur les épreuves reversés aux arbitres, les frais de fonctionnement de la commission, 1 500 € pour le challenge arbitrage et 2 000 € de subventions pour les clubs labellisés. Nous arrivons ainsi à un solde négatif de 9 861.42 € alors que nous étions à moins 7 220.41 € en 2013.

Pour la commission communication les frais sont liés à l'impression du calendrier des épreuves.

Pour la commission développement nous avons essentiellement des frais de déplacements et les produits triathlon au féminin.

Pour la commission de discipline les dépenses correspondent aux frais de fonctionnement puisque cette commission a du statuer cette année, nous aurions préféré qu'elle ne fonctionne pas.

Pour la commission médicale, les frais correspondent aux honoraires du CHU de St Etienne et à des frais de déplacements.

Pour la commission organisation, le solde est de 27 731.04 € contre 10 741.47 € en 2013. Cette augmentation est liée à la ligne aide aux organisations de 9 500 € de fléchage par la Région.

Les recettes proviennent des pass compétition et des droits d'organisations des épreuves avec une augmentation pour les recettes des pass compétitions passant de 46 972.50 € en 2013 à 51 478.50 € en 2014.

En dépenses, nous avons outre la part fédérale des pass compétitions et des droits d'organisation, les frais de la remise des récompenses (coupes et trophées, cadeaux.....), la dotation au Challenge club, une aide faite aux organisateurs par le remboursement intégral de l'arbitre principal et de 50% pour les arbitres assesseurs à hauteur de 12 863 € ainsi que la frais de gestion du pack organisateur et de l'achat de matériel pour 12 345.12 €.

Les frais de déplacement de cette commission sont en baisse par rapport à 2013 puisqu'ils s'élèvent à 855.38 € en 2014 contre 1318.35 € en 2013.

Les frais de gestion de cette commission sont achat/revente des gobelets cartons.

La commission technique et jeunes

Nous avons fait cette année une distinction entre les stages jeunes dont les stages Génération Rhône Alpes et la formation BF.

En dépenses, nous avons aidé les clubs labélisés « école de triathlon » à hauteur de 500 € pour *, 700 € pour** et 900 € pour ***. Nos dépenses pour les France des Ligues est en baisse passant de 8 683.28 € en 2012 à 5 883.85 € en 2013 du fait que nous avons eu moins d'équipes.

Le poste divers jeunes regroupe la dotation au challenge jeune de la ligue (1000 €), les aides versées aux athlètes sur les listes haut niveau (1320 €)

Le poste de charge le plus important reste celui des salaires qui est de 87 762.19 € en 2014 contre 67 339.44 pour 2013. Pour 2014 nous avons eu 3 172.98 € d'aide à l'emploi alors que cette aide s'élevait à 6145.87 € en 2013.

En ce qui concerne le poste Instances administratives, nous avons un solde négatif de 6427.07 € en légère baisse par rapport à 2013 où celui-ci était de 7577.67 €.

Pour le siège nous sommes cette année à moins 890.86 € contre 7552.36 € en 2013 (cette année là nous avons 4 000 € de malles EFT)

Il est à noter que notre Président fait don de ses déplacements kilométriques à la Ligue.

Les subventions sont de 53 472.40 euros en 2014 alors qu'elles étaient de 59 065.83 euros en 2013. Cette diminution est essentiellement due à la diminution de la subvention CNDS passant de 20 257 € à 15 000 € et à une augmentation de 500 € de l'aide aux Comités Départementaux.

Questions/réponses

*Rémi Bruyère (Fontanil Triathlon) : nous avons payé notre mallette.

*Emmanuel Chabannes (Trésorier) : Les 4000 € correspondent à l'achat des malles et la majorité des malles a été offerte aux clubs labélisés Ecole de Triathlon.

*Delphine Polin (ALE Triathlon) : c'est quoi les pénalités ?

*Emmanuel Chabannes (Trésorier) : ceux sont les pénalités pour absence à AG et non respect du quota d'arbitres.

*Sylvie Delaye (Aquatique Club Olympide) : comment se passera la prise des licences pour les jeunes la saison prochaine ?

*Emmanuel Chabannes (Trésorier) : il serait toujours possible de prendre des licences longues.

*Lionel Lafarge (ASVEL Triathlon) : pour quelle raison la saison va courir sur l'année civile ?

*Emmanuel Chabannes (Trésorier) : c'est pour faciliter la tâche et avoir un bilan qui correspond à l'année civile car c'est ce qui est demandé pour les subventions ministérielles en particulier.

Plusieurs échanges sur la prise de licences ont lieu.

*Jacques Jehlé (Albertville Tarentaise Triathlon - Comité de Savoie) : la baisse de la subvention du CNDS devrait malheureusement se poursuivre dans les années futures.

2- Rapport des 2 vérificateurs aux comptes Messieurs Jehle et Lambolez

Nous sommes venus ce jour, le 20 Janvier 2015, pour faire un contrôle approfondi des comptes de la Ligue Rhône Alpes de Triathlon.

Nous avons pu vérifier l'ensemble des pièces comptables ainsi que les justificatifs.

Les recettes ont été vérifiées. Il apparaît un montant de recettes de 552 606.55 €.

Les dépenses ont été vérifiées par sondages (salaires- factures fournisseurs - notes de frais). Il apparaît un montant de dépenses de 543 402.83 €.

Nous n'avons relevé aucun excès dans les dépenses en particulier sur les notes de frais et les rémunérations des salariés.

Nous avons par ailleurs constaté que le montant de 44 266.00 € correspondant à la Convention d'objectif de la région n'a pas été versé.

Le solde sur compte courant est de 114 736.41 €.

Le solde sur livret est de 380 229.10 €.

L'état de rapprochement fait apparaître un solde créditeur de 5 644.12 € (Chèques émis pas encore encaissés).

3- Approbation de l'exercice 2014

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents ou représentés.

4- Présentation du budget 2015

Le budget 2015 est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

4- Nomination des Vérificateurs pour 2015

Franck Lambalez et Jacques Jehlé sont nommés pour être vérificateurs aux comptes pour 2015.

D - QUITUS AU COMITE DIRECTEUR

Le quitus est donné à l'unanimité des présents ou représentés au comité directeur pour sa gestion.

E - RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE par Catherine GROSSETETE

Le rapport est vous a été envoyé.

*Jean Luc Hall (Les Hydrocyclopedes) : comment sont définis les quotas d'arbitres ?

*Catherine Grossetête : on se base sur le nombre de licenciés adultes de l'année n-1

- 1 arbitre de 0 à 50 licenciés
- 2 arbitres de 51 à 100 licenciés
- 3 arbitres de 101 à 150 licenciés
- 4 arbitres au-delà de 150 licenciés

Pour 2015 ; 2 clubs ont fourni un nombre d'arbitres inférieur à leur quota et 12 clubs n'ont fourni aucun arbitre. Il est dommage de voir qu' autant de clubs ne trouvent pas ou ne font pas l'effort de trouver des arbitres.

*Jacques Jehlé (Albertville Tarentaise Triathlon) : la commission d'arbitrage est en effet inquiète sur sa capacité à trouver des arbitres pour pourvoir aux 6 épreuves supplémentaires surtout que nous avons parfois des arbitres qui s'engagent mais qui finalement en cours de saison se désistent.

*Rémy Bruyère (Fontanil Triathlon) : il rencontre des difficultés à trouver des arbitres, il a déjà du mal à avoir des licenciés qui ne soient pas que des consommateurs. Il souhaite avoir des arguments complémentaires à soumettre à ses licenciés.

*Gwenaëlle Latapy (Tri 07 Privas) : les 2 volontaires qui sont venues à la formation ont été surprises d'apprendre que l'équipement était à leur charge.

*Catherine Grossetête : en effet la ligue n'a pas les moyens d'équiper tous ses arbitres. Il faut que les clubs fassent des demandes pour cela à travers le CNDS.

*Lionel Lafarge (ASVEL Triathlon) : pour être arbitre il faut déjà être pratiquant.

*Catherine Grossetête : je ne pense pas que pour être un bon arbitre il faut obligatoirement avoir été pratiquant. En effet, je pense en être la preuve !!!

*Christine Gardon (Vaulx en Velin Triathlon) : j'ai une question envers les clubs qui ne fournissent pas d'arbitres : comment expliquer vous la réglementation à vos adhérents ?

*Réponses : c'est un ancien arbitre qui s'en charge.

*Thomas Gauthier (Les 1000 Pattes Triathlon) : j'ai de grosses difficultés pour trouver des arbitres. J'aimerais que la ligue mette en place des actions pour encourager l'arbitrage comme l'achat des tenues, une aide substantielle sur la licence.

*Catherine Grossetête : la ligue a déjà mis en place des actions envers les clubs pour l'arbitrage à savoir le challenge et la labellisation mais la ligue ne peut pas tout faire et les clubs doivent eux aussi être partie prenante et peuvent offrir la licence à leurs arbitres (certains clubs le font) et participer à l'achat du matériel.

*Remarque générale : nous avons beaucoup de consommateurs dans nos clubs et de moins en moins de bénévoles et donc encore moins de bénévoles arbitres.

*Jacques Jehlé (Albertville Tarentaise Triathlon) : il faut chercher des personnes qui veulent s'investir d'une autre manière dans la pratique du triathlon.

F - RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE par Pascal PAUL

Jean Marc Grossetête excuse l'absence de Pascal Paul pour des raisons de santé.

La Commission de Discipline de la Ligue Rhône Alpes de Triathlon est composée de 8 membres :

Président :	Pascal PAUL
Instructeur :	Marc GRIFTI
Instructeur suppléant :	Emmanuel CHABANNES
Conciliateur :	Romy ANSOBORLO
Membres :	Pierre BERTHOLIER
	Bruno COPETTI
	Alain FAUQUE
	Youri GRAS

Au cours de l'année 2014 la Commission Régionale de Discipline a exercé ses pouvoirs disciplinaires sur une affaire.

Elle s'est réunie le 30 septembre 2014 pour délibérer et statuer sur une affaire concernant une usurpation d'identité au cours d'une épreuve de triathlon. La Commission Régionale de Discipline a décidé d'infliger à la personne incriminée une sanction d'interdiction de participation aux épreuves agréées par la FFTRI pour une durée d'un an dont six mois avec sursis.

Le compte rendu de cette décision a été publié officiellement dans « Tri à la une » de janvier 2015.

Cette affaire est la première après de nombreuses années sans aucune poursuite disciplinaire. Il faut souhaiter que l'année 2015 soit aussi sereine qu'auparavant et que la Commission de Régionale de Discipline n'ait pas à officier.

*Richard Copin (Saint Priest Triathlon) : durant cette année 2014, il y a eu des actes de malveillances envers des organisateurs et des arbitres. Quand est il ?

*Jean Marc Grossetête : nous ne pouvons pas nous prononcer sur ces sujets car la commission de discipline qui est saisie est celle de la ligue d'où la personne incriminée est licenciée.

* Rémi Bruyère : qui est responsable quand un organisateur ne veut pas faire de changement et qu'un athlète prend la place d'un autre ?

*Jean Marc Grossetête : c'est un cas d'usurpation d'identité.

*Catherine Grossetête : quand vous émargez le listing lors du retrait des dossards vous reconnaissez exactes les données qui y figurent et donc s'il vous arrive un accident et que vous courriez sous l'identité d'une autre personne vous serez la seule personne responsable. La responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée dans ce cas là.

G - RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE par Gilles DAMALIX

Bonjour à tous

Je me présente : je suis Gilles Damalix, médecin du sport, licencié au club de Chambéry et organisateur du triathlon de Saint Pierre d'Albigny.

Je suis intervenu sur la formation BF5 et sur le suivi des athlètes de haut niveau à Saint Etienne.

Je suis à votre disposition et suis ouvert à toutes propositions ou remarques et sujets à traiter dans Tribune.

H- RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE et DEVELOPPEMENT par Bruno COPETTI- Damien AUBERT et Fabrice PERNOT.

Le rapport vous a été envoyé.

Bruno Copetti, Président de la Commission Technique, remercie toutes les personnes qui s'investissent au niveau de l'ETR (Equipe Technique de Ligue) ainsi que tous les encadrants des clubs. Vous avez le droit de les applaudir.

*André Charre (Tricastin Triathlon Club) : nous constatons la fuite de nos athlètes de haut niveau, est ce que cela ne vient pas d'un des critères de la labellisation des clubs 3 étoiles à savoir la capacité à amener des athlètes vers le haut niveau ?

*Damien Aubert : le suivi régional permet de détecter les clubs qui sont capables de former mais aussi d'accompagner ces athlètes. Il faut que les clubs défendent leurs structures et surtout qu'ils ne la trahissent pas. La seule solution c'est se battre sur le projet ligue et le projet des clubs qui s'appuient sur la compétence de leurs entraîneurs. Il n'y a que les résultats qui comptent.

*Gérard Germani : nous constatons que les jeunes partent et que nous n'avons aucun moyen au niveau des clubs pour les garder.

*Damien Aubert : j'ai appelé la DTN (Direction Technique Nationale) et il s'avère qu'il n'y a plus aucun athlète sur liste jeune ou espoir qui s'entraîne sur des structures clubs. Il faut considérer le projet ligue et faire face, sans lâcher le morceau. Les clubs sont en capacité d'amener des jeunes au plus haut niveau avec notamment les nombreuses plages horaires d'entraînement proposées. Il faut se battre la dessus et la ligue apportera toujours son soutien aux clubs.

*Tony Moulay (Triathlon Vertical) : le départ des athlètes doit être accepté car souvent il y a du changement pour les études ou autre.

*Damien Aubert : sauf que dans les cas qui nous intéressent c'est uniquement des problèmes financiers.

*Jacques Jehlé (Albertville Tarentaise Triathlon) : pourquoi commission technique et développement ?

*Bruno Copetti : dans toutes commissions, il y a une notion de développement. D'ailleurs il suffit de regarder la composition de l'ETR.

*Tony Moulai (Triathlon Vertical) : c'est quoi l'ETR ?

*Damien Aubert : c'est Equipe Technique de Ligue qui intervient dans l'encadrement des stages et la formation. Elle est constituée de cadres techniques, d'arbitres et du médecin de ligue. Cela permet d'avoir une petite subvention de la part de la DRJSCS.

*Jacques Jehlé (Comité de Savoie) : il est question dans le rapport de « faiblesse » par rapport aux comités départementaux. Peut-on avoir un éclaircissement.

*Jean Marc Grossetête : cela veut dire que certains comités ont un manque de communication de leurs actions en général. Nous allons rencontrer tous les comités et nous avons commencé par les comités les mieux structurés à savoir ceux qui ont des salariés.

I - SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC UNSS GRENOBLE

Jean Marc Grossetête salue l'arrivée de Jackie Bonniou-Devaluez, Directrice de UNSS Académie de Grenoble.

*Jackie Bonniou-Devaluez

Bonjour à toutes et à tous

Je peux constater que malheureusement vous avez peu de féminines présentes dans votre assemblée.

Nous sommes très heureux d'être ici présent pour la signature de la convention et fiers de voir que des ligues nous sollicitent de la sorte car cela nous permet de mettre nos jeunes dans de bonnes conditions afin qu'ils découvrent les fonctions de jeunes dirigeants, organisateurs et officiels.

Nous pourrions faire passer cette convention au Rhône afin que vous puissiez la signer avec eux.

Nous avons accueilli Fabrice Pernot au sein de notre commission mixte et depuis les professeurs d'EPS se sont rendus compte qu'ils avaient un soutien. Seulement deux pour cent de nos élèves ont choisi l'option triathlon.

Je suis très contente de notre future collaboration qui se fait en bonne intelligence et sans argent entre nous.

Cela sera une riche collaboration pour nos élèves et permettra d'avoir des passerelles.

J - INTERVENTION D'Aurore JUILLET (Référente féminine)

Bonjour

Je suis là pour relayer les informations qui émanent de la commission nationale féminine.

Cette année a été mis en place le Label Triathlon au Féminin. Le comité directeur de la ligue a décidé de mettre pour cette première année beaucoup de points et nous ferons en fin de saison le bilan. Merci donc de me faire remonter les difficultés que vous avez rencontrées pour mettre en œuvre certains points.

Il serait souhaitable que chaque club et chaque comité départemental ait en son sein un référent pour mettre en place le plan d'actions fédéral.

Une formation sur la mixité sera mise en place par la FFTRI.

*Lionel Lafarge (Aquathlon de Villeurbanne) : dans les attendus de ce label, il est demandé d'avoir des départs séparés. Or pour notre aquathlon nous avons des départs par niveau et si nous faisons des départs par sexe nous réduirons notre capacité d'accueil par ligne d'eau.

*Ceci fera partie des points à aménager au moment du bilan.

K - RAPPORT DE LA COMMISSION ORGANISATION PAR J. M. PAUTHIER

Ce rapport vous a été envoyé.

*Jean Marc Grossetête : certains parmi vous qui utilisent les Voies Navigables de France ont reçu un mail de la part de Stéphane Zimmer. Merci de lui faire part des difficultés que vous pouvez rencontrer.

*Olivier Berger (Triathlon de Barlet) : quand nous contactons les VNF, ils nous renvoient vers la préfecture.

*Julien Granjon (aquathlon de Grenoble) : nous organisons un aquathlon pour les jeunes, peut on faire de la communication envers UNSS et sous quelle forme ?

*Jackie Bonnieu-Devaluez : oui vous pouvez utiliser pour cela le site internet de l'UNSS.

*Tony Moulai (Triathlon Vertical) : je suis professeur d'EPS et il faut se rapprocher des AS le mercredi après midi afin d'essayer de faire venir ces jeunes sur nos épreuves.

*Jackie Bonnieu-Devaluez : dans le cadre de la convention que nous venons de signer vous pourrez bénéficier de cet échange (envoyer un éducateur de club au sein du collège ou du lycée en accompagnement du professeur d'EPS) mais attention les professeurs ne sont pas responsables ni le samedi ni le dimanche.

*Lionel Lafarge (Aquathlon de Villeurbanne) nous avons arrêté notre collaboration avec UNSS car les jeunes de UNSS se retrouvaient face à des jeunes des clubs qui nageaient beaucoup mieux qu'eux.

L- RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION par J.M. PAUTHIER

Ce rapport vous a été envoyé.

M - ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

Nous n'avons reçu aucune candidature.

N - TARIFICATION 2016

Vous avez tous été destinataires de la proposition des coûts pour 2016.

La seule modification des tarifs concerne la licence individuelle.

*Lionel Lafarge (ASVEL Triathlon) : pourquoi faire cela sur la licence individuelle ?

*Emmanuel Chabannes (Trésorier) : c'est pour lutter contre les licences étrangères et les licenciés des clubs « virtuels » que sont Free Iron Team et Tobesport.

*Rémi Bruyère (Fontanil Triathlon) : cela va plomber nos clubs

*Olivier Berger (Triathlon de Barlet) : ils vont dans ce type de clubs pour ne pas payer les pass compétitions à 42 euros.

*Jean Luc Hall (Les Hydrocyclopedes) Pourquoi le pass est il si cher ?

*Emmanuel Chabannes (Trésorier) : si nous baissons le prix du pass, nous aurions là une fuite des licenciés des clubs.

*Lionel Lafarge (ASVEL Triathlon) : l'apport des pass n'est pas négligeable

*Bruno Damiens (Triathlon des Gorges de l'Ardèche) : il faut espérer que celui qui prend une licence individuelle va prendre l'année suivante une licence club.

*Jacques Jehlé (Albertville Tarentaise Triathlon) : ma crainte s'est de voir partir de mon club ceux qui habitent à une quarantaine de kilomètres d'Albertville.

Le vote se fait à main levée

- Pour une part ligue de 17 euros : 270 voix
- Pour une part ligue de 54 euros : 1540 voix

Cette proposition est donc retenue.

Concernant les autres tarifs, ils n'évoluent pas par rapport à 2015.

O - ELECTION REPRESENTANT LA LIGUE A AG FEDERALE

Jean-Marc Grossetête est élu à l'unanimité des présents ou représentés

P - QUESTIONS DIVERSES

Nous avons reçu 2 questions posées par écrit de la part de Robert Malhomme (Président du Comité de la Loire- Président de Roanne Triathlon)

* Dans le but d'impliquer les comités départementaux et de leur apporter plus de légitimité, serait-il possible que chaque comité départemental soit représenté au comité directeur de la ligue.

Jean-Marc Grossetête : si nous réservions une place pour chaque comité départemental au sein du comité directeur de la ligue il nous faudrait revoir nos statuts car sinon nous aurions 8 postes de bloqués. Par contre il est envisageable de les inviter à nos réunions.

Jacques Jehlé (Comité de Savoie) et François Robillot (Comité de Haute Savoie) sont surpris de cette proposition faite par le comité de la Loire sans aucune concertation avec les autres comités.

Jacques Jehlé (Comité de Savoie) : je n'en vois pas la nécessité

François Robillot (Comité de Haute Savoie) : les présidents sont déjà dans des commissions et ont de nombreux contacts avec la ligue.

*Aujourd'hui de plus en plus de sociétés organisent des manifestations. Sachant que les subventions publiques seront restreintes et que le CNDS sera attribué avec des critères que nombre d'associations ne pourront avoir, il est quand même légitime que les sociétés qui profitent du travail fait dans les associations reversent une contribution à celle-ci.

Elles n'ont aucune contrainte, elles peuvent organiser ces manifestations dans des sites qui ont un potentiel attractif fort.

Les clubs ont souvent l'obligation d'organiser leur manifestation sur le territoire de leur commune, ou en périphérie proche.

Certaines de ces sociétés demandent des participations aux communes, collectivités territoriales, sous prétexte qu'elles amènent de l'évènementiel facteur de promotion de territoire ou de la pratique du sport auprès d'une partie de la population ciblé (jeune...). De plus elles s'appuient souvent sur le tissu associatif local pour assurer de multiples tâches de l'organisation.

Serait-il possible de prévoir la possibilité de mettre en place un système de droit d'organisation qui pourrait être reversé au comité départemental et à l'association affiliée à la FFtri du secteur où est organisé la manifestation.

IL est à rappeler qu'aujourd'hui les comités départementaux n'ont aucune ressource propre. Ils sont financés par des subventions publiques ou et une participation des associations de leur département.

*Jean Marc Grossetête : Ces épreuves participent déjà financièrement au même titre que les autres épreuves avec les droits d'organisation, les pass compétitions et l'arbitrage. Il n'est pas possible de leur mettre une taxe complémentaire car cela serait de la discrimination. De plus, il est difficile d'identifier ces « privés » par rapport aux associations.

*Robert Malhomme : n'étant pas satisfait de la réponse, je demande à ce qu'elle soit posée à l'Assemblée Générale de la FFTRI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00 et tout le monde se retrouve autour du verre de l'amitié.